

La  
Semaine Religieuse  
DE  
Québec

---

VOLUME XVI

(DU 22 AOUT 1903 AU 20 AOUT 1904)

---

L'ABBÉ V.-A. HUARD

Directeur

09030

---

QUEBEC

1904

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA MAISON MÈRE  
C. N. D.

Scientific Publications

London

Volume 12

1880

Printed by  
W. Clowes and Sons  
London

La  
Semaine Religieuse  
DE  
Québec

VOL. XVI  
1903-1904

Québec, 22 août 1903 — 04

No 1

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 1. — Les Quarante-Heures de la semaine, 1. — Lettre de Son Excellence Mgr Sbaretta, délégué apostolique, au maire de Québec, 2. — La question du « Chapelet du Sacré-Cœur », 3. — A travers le recensement, 4. — Dévotion au Précieux Sang de Notre-Seigneur, 9. — Scapulaire, 9. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 10. — Bibliographie, 15.

Calendrier

1 <sup>er</sup> DIM.	*b XII apr. Pent. <b>Le Cœur Très Pur de la B. V. M. Kyr.</b> de la Ste Vge. I Vép. du suiv., mém. du préc. et de S. Philippe (II Vép.).
2 <sup>e</sup> Lundi	r <b>S. Barthélemi</b> , apôtre, 2 <sup>e</sup> cl.
3 <sup>e</sup> Mardi	b S. Louis, roi de France, confesseur. 2 <sup>e</sup> Titul. de la Basilique, <i>dbl. maj.</i>
4 <sup>e</sup> Mercre.	†r S. Zéphyrin, pape et martyr.
5 <sup>e</sup> Jeudi	b S. Joseph de Calasanz, confesseur.
6 <sup>e</sup> Vend.	b S. Augustin, évêque, confesseur et docteur.
7 <sup>e</sup> Samd.	r Décollation de S. Jean-Baptiste, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

24 août, Rivière-Ouelle. — 25, Saint-Cajetan. — 26, Saint-Zacharie. — 27, Tewkesbury. — 28, Saint-Roch des Aulnaies.

✉ Nous adressons ce numéro de la *Semaine religieuse* à un certain nombre de personnes qui ne sont pas encore abonnées. Si elles préfèrent ne pas continuer à recevoir notre journal, nous les prions de remettre à la poste ce numéro avec la mention « Réfusé, » et de ne pas accepter de la poste les numéros suivants qui pourraient encore leur être adressés.

L'Administration.

---

**Lettre de Son Excellence Mgr Sbaretta, Délégué apostolique,  
au Maire de Québec**

---

DÉLÉGATION APOSTOLIQUE

Ottawa, 7 août 1903.

L'honorable M. S.-N. Parent,

Maire de la ville de Québec.

Honorable monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en même temps que de la délibération du Conseil municipal de la cité de Québec, à l'occasion de la mort du grand Pape Léon XIII.

C'est pour moi un très agréable devoir de vous remercier et de vous féliciter pour les sentiments de respect et de vénération que vous exprimez à la mémoire du regretté pontife.

La ville de Québec sous votre impulsion, s'est noblement comportée dans cette triste circonstance. Elle a montré une dernière fois son attachement et sa reconnaissance pour Celui qui, si souvent, manifesta son affection et son intérêt pour ce pays du Canada.

C'est là un nouveau et magnifique témoignage de l'esprit chrétien qui anime la population, et en particulier ceux qui ont la mission de la gouverner.

Je prie Dieu qu'Il daigne conserver ces heureuses dispositions

qui font honneur à un peuple, en même temps qu'elles sont les meilleures garanties de sa grandeur et de sa prospérité.

Je vous bénis et vous prie de me croire

votre tout dévoué en N.-S.

DONATUS, Archevêque d'Ephèse,

Délégué apostolique.

---

**La question du « Chapelet du Sacré-Cœur »**

---

Nous rappelons que, dans nos numéros précédents, notre correspondant SPES, s'appuyant sur une recommandation du P. P. Pichon, S. J., a prétendu que, dans la récitation en communauté du chapelet du Sacré-Cœur, chacun doit pour gagner les indulgences réciter en entier l'invocation qui se répète à chaque grain du chapelet. — Puis, à l'encontre de cette assertion, nous avons cité l'*Ami du Clergé*, qui (1888, Vol. x, p. 559) s'appuie sur un décret de 1820 pour penser que l'on gagne les indulgences accordées à la récitation de ces invocations, même si on partage chacune des invocations.

On vient de nous indiquer deux réponses plus récentes du même *Ami du Clergé*, qui détruisent celle du Vol. x et donnent raison à SPES, et par conséquent au révérend Père Pichon. Voici ces deux extraits de la revue de Langres :

L'*Ami du Clergé* (1901, p. 205) se posant cette question : Peut-on réciter en deux parties : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut ?* répond :

« Nous l'ignorons (1) ; mais nous ne conseillerions pas cette méthode, la prière en question n'étant pas de *celles qu'on a l'habitude de réciter alternativement.* »

Et, en 1902, pg. 1045, l'*Ami du Clergé* disait : « Pour gagner les indulgences attachées à une prière, il faut la réciter vocalement soi-même et *d'une manière complète*, à moins qu'il ne s'agisse d'une prière que l'on récite *habituellement à deux chœurs*, comme le chapelet, (l'Angelus), les litanies, les psaumes ; alors, dans ce cas, chaque chœur peut se contenter de la part qui lui est assignée. »

---

(1) Bien que l'*Ami du Clergé* ait enseigné l'affirmative, saltem probabilitèr. en 1897, pp. 894-895.

## A TRAVERS LE RECENSEMENT

### La province de Québec



Ils sont encore trop nombreux les gens du dehors — et peut-être même ceux du dedans — qui se font une idée inexacte de la véritable étendue de la province de Québec.

Nous avons bien à notre disposition quelques manuels de géographie donnant les limites probables du pays, mais ces manuels ayant été publiés, pour la plupart, avant l'acquisition de nos nouveaux territoires, il en résulte que leur estimation est généralement au-dessous de la réalité.

A l'étranger, c'est bien pis encore. Là, en l'absence de documents, on s'imagine assez facilement que la province de Québec est une quantité négligeable comme étendue, et en bien des endroits l'ancienne légende de *quelques arpents de neige* n'est peut-être pas totalement disparue.

Partant de là, j'estime que c'est faire œuvre utile que de rappeler à ceux qui l'ignorent ou l'ont mis en oubli les véritables limites de notre pays.

Les statistiques les plus récentes portent à 351,873 milles carrés la superficie totale de la province de Québec. (1)

Si l'on décompose cette étendue en acres, l'on obtient un total de 225,198,561.

Dans ces calculs, il faut faire nécessairement la part des rivières, des lacs et de tous les grands cours d'eau. Ceux-ci — toujours d'après les statistiques fédérales — embrassent une superficie de 6,474,874 acres, laissant une balance de 218,723,687 acres en terres.

A première vue, ces calculs disent assez peu de chose ; mais pour peu que l'on procède par comparaison, l'on ne tarde pas à réaliser que notre province peut être placée au nombre des contrées les plus étendues de l'univers.

On peut en juger en jetant un simple coup d'œil sur la superficie attribuée à la plupart des pays d'Europe.

---

(1) Statistique fournie par le recensement officiel de 1901

PAYS ;	SUPERFICIE EN MILLES CARRÉS
Belgique.....	11,373
Hollande.....	12,648
Suisse.....	15,976
Italie.....	110,646
Angleterre.....	121,371
Norvège.....	124,445
Suède.....	172,876
Espagne.....	197,670
France.....	204,092
Allemagne.....	208,830
Autriche-Hongrie.....	240,942

Les calculs ne sont pas moins intéressants lorsqu'on envisage la densité de la population de chaque pays.

En France, la densité de la population est estimée à 191 âmes par mille carré; en Allemagne, à 270; en Angleterre, à 343; en Autriche, à 188; en Italie, à 193; en Espagne, à 92; en Norvège, à 18.

D'autre part, la Hollande compte 409 habitants par mille carré, et la Belgique 599. Ce sont les deux pays les plus peuplés de l'Europe, eu égard à leur superficie.

La province de Québec, avec sa population de 1, 648, 898 âmes, ne figure que pour un bien modeste chiffre dans ce tableau. La densité de sa population ne va pas au delà de 4, 8 par mille carré.

Les autres provinces de la Confédération du Canada fournissent à cet égard un chiffre supérieur à celui de notre province.

	par mille carré.
Ontario.....	9, 9
Nouvelle-Ecosse.....	22, 3
Nouveau-Brunswick.....	11, 3
Ile du Prince-Edouard.....	51, 6

On voit par ces chiffres que ce n'est point la place qui manque dans notre pays! Il nous reste d'assez larges espaces pour contenir la population de deux ou trois royaumes d'Europe.

\* \* \*

Jetons un autre coup d'œil sur les feuilles du recensement.

Celles-ci comportent des enseignements qu'il est bon de placer sous les yeux, de temps à autre.

Le dénombrement de la province de Québec a donné pour 1901 une population de 1, 648, 898 âmes, et pour celui de 1891 une population de 1, 488, 535 habitants.

Nous voilà donc pour la dernière décade avec une augmentation de 10,77 pour cent. Ce n'est pas un brillant résultat, assurément ; mais il faut tenir compte de cette plaie de l'émigration qui nous enlève encore chaque année des milliers d'enfants et les pousse sur le sol américain.

Et il est à remarquer que cette augmentation, toute modeste qu'elle soit, est due surtout à nos nouvelles régions de colonisation qui ont pris un essor considérable dans les dix à douze dernières années.

J'appuie particulièrement sur ce point, qui a passé inaperçu aux yeux de bien des gens, alors qu'il devrait être mis en pleine lumière, afin de démontrer que la colonisation mérite à tous égards l'encouragement qu'elle sollicite.

Les principaux centres de colonisation où cet accroissement de population a été remarqué sont les suivantes :

COMTÉS	AUGMENTATION DE LA POPULATION
Compton.....	16,2
Beauce.....	16,2
Gaspé.....	14,1
Témiscouata.....	13,1
Bonaventure.....	17,5
Saint-Maurice.....	25,7
Rimouski.....	20,1
Chicoutimi et Saguenay.....	30,0
Pontiac.....	18,3
Champlain.....	20,1
Labelle.....	24,7

EUG. ROUILLARD.

### Le paganisme américain

On a dit avec raison que l'éloignement de la foi et de la morale chrétienne conduit au paganisme de l'ancienne Rome et de



l'ancienne Grèce. Rien de plus vrai que cette assertion. Les Etats-Unis, nos voisins, en fournissent plusieurs preuves. En voici une, la plus récente, qui nous fait tressaillir : cette année même, à l'assemblée législative du Michigan, un député a soumis un projet de loi demandant l'électrocution pure et simple des enfants idiots !

Le moins qu'on puisse dire de prime abord, c'est que ce député doit une longue chandelle au Bon Dieu de ce qu'une telle loi n'ait pas été en vigueur à l'époque de son enfance, et que ce doit être par un instinct de préservation personnelle que, dans son projet de loi, il ne mit aucune clause à l'effet d'abrégier le pèlerinage terrestre des idiots qui ont atteint l'âge de maturité.

Si une telle proposition est déjà très intéressante par elle-même, il n'est pas moins intéressant de voir comment un autre député, Joseph O'Connor, entreprit de démolir cette mesure avec des arguments d'ordre naturel.

« On prétend, disait-il, que les enfants idiots ne peuvent pas jouir de la vie, ne sont d'aucun service à la société, pèsent comme un lourd fardeau sur leurs parents ou sur l'Etat, et que la meilleure politique, en conséquence, est de les supprimer, comme on faisait à Sparte, où les faibles et les infirmes étaient condamnés à mourir. Un tel argument, à première vue, paraît plausible. Mais pour en juger, il faut aller au fond des choses. Les idiots, les faibles et les infirmes ne constituent qu'une faible minorité dans le monde ; et le bien-être ou bonheur personnel, quelque important qu'il soit, n'est pas, après tout, la principale chose à considérer. La question vitale est de savoir ce qui peut ou nous ennoblir ou nous dégrader, soit comme individus, soit comme nation. C'est la portée subjective, et non la portée objective de notre législation qui est la principale chose à considérer. Ces pauvres enfants malheureux, nés pour les souffrances du corps et les ténèbres de l'esprit, ne connaissent rien et n'apprécient rien de ce qui leur arrive. Soit. Mais pour nous, pour la société, il est nécessaire qu'on en prenne soin, qu'on veille sur eux, qu'on les garde avec tendresse. Selon que nous accomplissons notre devoir envers eux ou que nous secouons le joug du sacrifice, nous montons ou nous descendons dans l'échelle de l'humanité ; et la civilisation monte

ou descend avec nous ; car la sollicitude envers le prochain est un des grands éléments de la noblesse de notre race. Toute communauté égoïste, froide et dure, abandonnée au plaisir, oublieuse du sentiment moral, peut acquérir, pour un temps, une prospérité matérielle ; mais elle est aussi infailliblement condamnée à la ruine finale et à la mort que le sont ces petits êtres déshérités qu'elle rejette hors de son sein. Sparte avait de grandes vertus ; mais elle sombra dans la dureté et la cruauté de ses mœurs. »

Une raison meilleure qu'aurait pu apporter M. O'Connor, est le commandement divin : « Tu ne tueras point. » Ex. xx, 13.

Une autre raison, encore meilleure, est cet ordre positif donné par Dieu à l'égard des innocents de toute catégorie : « Tu ne verseras pas le sang innocent dans la terre que le Seigneur ton Dieu mettra en ta possession, afin que tu ne sois pas coupable de meurtre. » Deut. xix, 10.

L'idiot est un être humain, ayant essentiellement la même intelligence que le philosophe. La différence n'est pas dans l'intellect ou dans l'âme, mais dans le cerveau, cet instrument physique par lequel, dans la phase de son existence terrestre, l'âme se manifeste à elle-même et aux autres intelligences. L'instrument est-il défectueux, la manifestation elle-même sera défectueuse. Le cerveau est à l'âme ce que l'instrument de musique est au musicien. Fût-il un grand maître, si les cordes ou les clefs de son instrument ne sont pas en bon ordre, le musicien ne peut communiquer ni aux autres ni à lui-même les visions et les émotions dont son âme peut être pleine. Ce ne sera plus de l'harmonie, mais de la cacophonie. Ainsi en est-il de l'intellect avec un cerveau défectueux. Si grandes que soient ses facultés naturelles, il ne peut, son instrument lui faisant défaut, produire, ni pour lui-même ni pour les autres, l'harmonie de la raison.

Le respect de la dignité humaine ou de l'âme intellectuelle, qui est à l'état latent chez les idiots, est donc le principe fondamental de l'obligation qui incombe à la société d'en supporter le fardeau patiemment et charitablement. En d'autres termes, c'est le respect de l'image de Dieu, ou le respect de Dieu lui-même. X.

(Fond de l'article emprunté au *Freeman's Journal*.)

**Dévotion au Précieux Sang de Notre-Seigneur**

Le P. Faber, voulant recommander la pratique qui consiste à offrir le sang de Jésus-Christ, sa Passion et sa mort, au Père Éternel, dit entre autres choses: « Cette pratique fut révélée par Dieu à sainte Marie-Madeleine de Pazzi, quand il daigna se plaindre à elle du peu d'efforts que l'on tentait sur la terre pour désarmer son bras levé sur les pécheurs. Docile à cette instruction, elle offrait plusieurs fois par jour le sang de Jésus-Christ en faveur des pécheurs de toutes sortes. . . Elle le faisait avec une telle ferveur, qu'en plusieurs circonstances Dieu lui montra une multitude d'âmes dont elle avait ainsi obtenu la conversion. »

Prenons l'habitude de cette pieuse pratique, pour la garder toute notre vie.

En voici la formule approuvée par le Pape Pie VII et enrichie d'une indulgence de 100 jours chaque fois qu'on la récite: *Père Eternel, je vous offre le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ en expiation de mes péchés et pour les besoins de la Sainte Eglise.*

On peut dire aussi: *Père Eternel, je vous offre le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ en expiation de mes péchés pour la conversion des pécheurs, pour la sanctification du clergé et pour les besoins de la Sainte Eglise.*

(Semaine religieuse de Cambrai.)

**Scapulaire**

*Observations*

1° On peut coudre les scapulaires au même cordon, par le haut des scapulaires, mais non pas les coudre ensemble tout alentour.

2° Il faut un cordon spécial en laine rouge pour le scapulaire de la Passion.

3° L'étoffe en feutre ne vaut rien pour un scapulaire. Il faut que l'étoffe soit entrelacée ou tissée. Dans le feutre, la laine est tassée, ce n'est pas bon pour le scapulaire.

4° Le scapulaire des Tertiaires, ne se coud pas avec les autres scapulaires. Il faut le porter à part avec son cordon, et mettre par-dessus, autour des reins, la corde de saint François d'Assise.

La sainte Vierge a promis une bonne mort à tous ceux qui mourront avec le scapulaire du Carmel, elle leur a promis aussi qu'ils seraient préservés de l'enfer ; mais on n'est pas sûr de mourir avec le scapulaire. Dans la maladie, on peut casser les cordons de son scapulaire, l'arracher et le rejeter de soi sans s'en apercevoir.

C'est plus sûr alors de faire les neuf communions des neuf premiers vendredis du mois. En le faisant, on a la promesse d'une sainte mort.

Notre-Seigneur l'a promis lui-même à la B<sup>ne</sup> Marguerite-Marie. Cette promesse est authentique. « Celui ou celle qui fera la sainte communion neuf premiers vendredis de suite, aura la grâce d'une bonne mort. »

On ne peut pas communier un autre jour pour cela. Il faut recommencer tant que l'on n'a pas pu faire ses neuf communions de file, neuf premiers vendredis de suite, en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus.

SPES.

## VISITÉS PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815



### CHAPITRE PREMIER

(Suite.)



17 juin. — Le lendemain, samedi, se passa à se délasser encore, partie à faire débarquer le bagage, et partie à recevoir la visite de la noblesse du lieu, c'est-à-dire du médecin et de quelques marchands, plus riches que délicats dans leurs civilités. Mais enfin ce sont les premiers de l'endroit. Ils offrent ce qu'il ont de mieux, font des compliments à leur manière, mais

de tout leur cœur, et se trouvent être, sous plusieurs rapports, ce que l'on appelle des gens respectables.

18. Le dimanche n'offrit rien de remarquable que la discordance insigne de deux ou trois misérables braillards défigurant le chant romain, et s'arrachant les uns aux autres la syllabe à laquelle nul d'entre eux n'est capable d'appliquer les notes avec tant soit peu de bon sens ou de justesse. M. Gaulin, chargé de les diriger à vêpres, non seulement n'en put rien tirer de bon, mais se vit enlever plusieurs fois des intonations qu'on ne pouvait raisonnablement lui contester, d'après la place qu'il occupait au lutrin. O vous, jeunes ecclésiastiques, qui négligez l'étude méthodique du plain-chant, et vous mettez par là hors d'état de jamais former des chœurs, trouvez-vous, un dimanche, à Arichat, et vous concevrez combien vous êtes coupables, et combien le service divin perd de sa majesté, quand la science du chant en est totalement exclue.

Cependant il s'agissait de faire le voyage du Cap-Breton. Entre les différentes goélettes qui pouvaient y conduire l'évêque et sa suite, la plus prête était la *Lively*, du port de 75 tonneaux, dont le maître nommé Ignace Forêt exprimait un grand désir d'emmener la compagnie. Il l'aurait fait même gratuitement, d'autant plus qu'il allait à la mine charger du charbon de terre, qu'il devait de là porter à Halifax, ce qui s'accordait très bien avec le plan de la Mission. Cependant MM. de Boucherville et Gaulin, chargés de régler les conventions avec lui, de manière qu'il fût obligé d'abandonner sa chambre, exigèrent qu'il consentît à recevoir deux piastres par jour, tout le temps que le bagage des missionnaires serait à son bord, soit qu'ils s'y trouvassent eux-mêmes ou qu'ils ne s'y trouvassent point. Il fut de plus stipulé qu'il chargerait son charbon pendant que nous irions dans l'intérieur de l'isle, qu'à son retour il rentrerait à Arichat et nous attendrait, si nous n'étions encore de retour. Tout fut prêt pour le lundi matin. Nous embarquâmes à huit heures, et comme nos effets furent 25 jours à bord depuis celui-là jusqu'à celui où nous débarquâmes à Halifax, l'usage de ce vaisseau coûta 50 piastres.

Ignace Forest avait pour équipage cinq hommes dont deux de ses frères, deux autres proches parents, et le cinquième un Américain de Boston, déserté depuis peu de jours d'un transport

que nous avons rencontré dans le Gut de Canso, et qui ayant eu le bonheur de n'être pas découvert, nous suivit jusqu'à Halifax, où il prit un passage pour New-York.

Une grande goélette de 75 tonneaux ! jamais l'évêque de Québec, depuis qu'il court les mers, n'avait encore monté une si belle voiture. Elle portait foc et faux-foc, hunier, perroquet, flamme, pavillon ; rien n'y manquait. Elle avait une grande chambre et deux fenêtres. Chacun se réjouissait d'avance d'y être fort à l'aise et y entrait avec confiance et alacrité. Malheureusement cette grande chambre était divisée en deux : la partie destinée aux voyageurs était plus petite que la chambre de la goélette précédente, qu'ils avaient eue tout entière. Dans la partie du devant, où le capitaine s'était réservé deux lits ou cabines, se trouvaient nos coffres et caisses misérablement entassés les uns sur les autres, de manière qu'à chaque fois qu'on avait besoin de quelque article, il fallait tout culbuter. Les fenêtres ne donnaient au derrière de la chambre qu'une lueur oblique et insuffisante. Les fenêtres n'avaient point de châssis, mais de méchants volets qui pendaient en dehors retenus par des cordes difficiles à détacher le matin, et plus difficiles à rattacher le soir. S'il venait de l'orage, il fallait fermer ces volets dans le jour, au moyen de quoi la chambre se trouvait totalement obscure. Le bâtiment, trop étanche pour qu'on pût y pomper, renfermait une odeur de senline difficile à supporter pour ceux qui sont sujets au mal de mer. Enfin les souris s'y étaient introduites depuis l'hiver précédent, et y couraient par centaines dès le commencement de la nuit. Voilà bien des petites misères propres à donner du repentir à ceux qui voyageraient par plaisir. Quand on ne le fait que par devoir, il y a moyen de se consoler.

De deux cabines qui étaient sur le sens du vaisseau, l'une fut destinée au prélat, l'autre à M. Lejamtel qui était du voyage, une troisième, placée sur le travers à la hauteur des deux autres, mais n'offrant qu'une couchette d'environ 15 pouces de large, fut donnée à l'abbé Gauvreau, comme au plus mince de la bande.

Le plancher de bas restait pour MM. de Boucherville et Gaulin ; mais comme l'espace n'était pas carré, il fallait que l'un des deux fût couché en arc et que l'autre lui servit de corde.

Telle est la plus juste idée que l'on puisse donner du *Lively* et de ses circonstances. Il n'y avait de bon à bord que l'honnêteté du maître et de son équipage.

19. Cependant on met à la voile par un vent qui promettait des merveilles. On passe successivement en revue et la Pointe à la Marache, et le Cap-au-Guet, et le Barachois des Basques, et le Cap-Rouge, et l'Isle-Verte, et les Petites Anses, et Gros-Nez, et la Grande-Anse, tous lieux situés au sud-est d'Arichat dont ils dépendent et dont les seuls navigateurs du pays peuvent retenir la nomenclature assez ridicule. Eientôt se présente la côte est du Cap-Breton, qui a aussi ses isles, ses pointes, ses havres, ses anses, ses habitants, et les lieux inhabités qui forment le plus grand nombre.

## CHAPITRE DEUXIÈME

Louisbourg. — Les deux sièges de 1745 et 1758. — Les ruines. — La population. — Menadou. — Sidney. — Le général Swaine. — Eloge de M. Lejamtel. — La messe en haut d'une écurie. — Lac Brador. (Bras d'or.) — Les mines de charbon. — Ignorance des habitants. — Les Ecossais et les sauvages Micmacks. — M. Maillard. — M. Bailly. — M. Bourg. — M. Laurent Cavenach. — Retour à Arichat.

Vers le soir, comme nous approchions de Louisbourg qui est à quatorze lieues de distance d'Arichat, vers l'est, le vent cessa de nous être bon. Le capitaine Forêt, qui craignait qu'il n'augmentât la nuit, sans qu'il nous fût possible de tenir le large, ni de mouiller le long d'une côte couverte de rochers qu'il est extrêmement dangereux d'aborder, se décida à entrer dans ce havre, pour y passer tranquillement la nuit dans un excellent mouillage. Il ne pouvait prendre un parti plus conforme aux désirs unanimes de l'évêque et de ses compagnons, de voir un lieu singulièrement célèbre dans l'histoire du Canada. (1)

(1) Il est bien facile aujourd'hui de se rendre à Louisbourg, d'aller visiter les ruines de cette ville historique, tout en faisant un très agréable voyage. Voici l'itinéraire que j'ai suivi moi-même l'année dernière (1902). Parti mardi midi, à bord du *Campna*, le vendredi midi j'étais à Charlottetown; le *Halifax*, steamer qui s'en rend jusqu'à Boston, nous reçut tout de suite et alla nous confier au *Marrion*, dans le gulf Je Canso qui nous attendait à Hawkesbury. Le samedi matin, nous passons par le très joli canal Saint-Pierre, et entrons dans le fameux Bras-

On sait que Louisbourg était l'ancienne capitale, ou plutôt la seule ville que les Français eussent dans l'isle du Cap-Breton. Sa position était extrêmement avantageuse, soit comme un entrepôt pour le commerce des isles du Golfe du Mexique, soit comme la clef du Canada. Les Anglais en connaissaient toute l'importance, et de là vinrent leurs efforts multipliés pour s'en rendre maîtres. Ils y réussirent en 1744; mais ayant été obligés de la rendre telle qu'ils l'avaient prise, par le traité de paix de l'année suivante, elle continua de leur donner de l'inquiétude, ce qui fut cause des nouveaux efforts qu'ils firent pour s'en emparer, dans la guerre qui éclata entre eux et la France en 1755.

(A suivre.)

d'Or, lac salé qui traverse le Cap-Breton sur presque toute sa longueur. Comme il vente très fort et que le capitaine n'est pas sûr de nous rendre à Sidney, nous débarquons à Grand-Narrows où nous prenons tout de suite le chemin de fer; nous arrivons à Sidney, à deux heures de l'après-midi. Après avoir dîné et visité la ville, nous partons à quatre heures en chemin de fer, pour Louisbourg et recevons une charmante hospitalité chez M. l'abbé William Kiely, qui a une belle petite église et un bon presbytère. Quelle vénérable et sainte femme que sa mère qui demeure avec lui! M. Kiely est le premier curé de Louisbourg depuis le siège et la destruction de la ville, en 1758, et il n'est résidant que depuis un an et demi. La population catholique est presque entièrement irlandaise et écossaise; elle augmente rapidement à cause de l'exploitation progressive des mines de charbon. L'église est située à mi-chemin entre le site de l'ancienne ville et le fond de la Baie où se trouve le plus grand nombre d'habitants.

C'est là que sont installés de nombreux élévateurs pour le charbon, alignés comme les canons d'une batterie formidable, fortifications d'un nouveau genre moins dangereuses que celles qui défendaient autrefois Louisbourg. L'abbé Casgrain, mon compagnon de voyage, fit une très bonne instruction en anglais. Dans l'après-midi, accompagnés du curé et d'un excellent guide, nous visitâmes les ruines intéressantes de la vieille ville française. Comme il n'y a pas de chemin de fer le dimanche, nous fîmes en voiture le trajet de huit lieues entre Louisbourg et Sidney, où nous étions de retour à huit heures du soir. Le lundi matin, nous allons de Sidney à Pictou en chemin de fer. A quatre heures de l'après-midi, nous embarquons sur la *Princesse* qui nous verse, à Charlottetown dans le *Campagna*, et ce superbe bateau nous ramène à Québec le jeudi midi, après avoir touché à Summerside, la Grande-Rivière, Percé, Gaspé, Sainte-Anne des Monts, le Cap-Chat, etc. Tout cela en neuf jours. On comprend que le voyage de Louisbourg peut se faire en bien moins de temps et à meilleur marché par le chemin de fer.

Inutile de dire que Sidney a augmenté et augmente tous les jours d'une manière phénoménale. On y construit des églises, des usines, des hauts fourneaux, des magnifiques édifices publics: banques, bureaux, hôtels, etc. Il y a quatre églises desservies par six prêtres, et trois couvents de religieuses qui donnent l'instruction à 660 élèves.



---

**Bibliographie**

---

— LETTRES SPIRITUELLES DE BOSSUET, extraites de ses œuvres. 2<sup>e</sup> édition. Vol. in-12 de xv-355 pages. PRIX: 2 fr. (Ancienne maison Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. J.-P. Garneau, Québec.)

Après avoir parcouru le Journal intime de Mgr Dupanloup, on est forcé de s'avouer qu'on le connaissait imparfaitement.

Le même aveu s'impose après la lecture des Lettres spirituelles de Bossuet.

Les Oraisons funèbres, l'Histoire des Variations, le Discours sur l'unité de l'Eglise de ce génie presque incomparable éblouissent à ce point que l'homme disparaît pour ainsi dire.

Ces chefs-d'œuvre ne nous font donc pas connaître Bossuet tel qu'il est.

Pour le connaître parfaitement et, nous ne craignons pas de le dire, sous son plus beau jour, il faut lire ses Lettres spirituelles, et surtout sa correspondance avec la Sœur Cornuau.

Dans ces lettres écrites sans arrière-pensée, seul apparaît l'homme de Dieu. On sent qu'il apprécie à sa juste valeur le prix d'une âme, quelle que soit son enveloppe. Aussi, quelle douceur, quelle simplicité, quelle inlassable patience dans la direction des âmes qui s'adressent à lui! Comme il les aime et sait les cultiver avec intelligence, ce prélat auquel on a osé reprocher de ne pas entendre les voies spirituelles! Le ton même qu'il prend rappelle un peu celui de saint François de Sales.

Il n'est donc pas étonnant qu'une Revue profane apprécie ces Lettres dans les termes suivants: Nulle part, écrit-elle, nulle part Bossuet n'est plus grand; nulle part, il n'est plus respectable et plus aimable. Je n'hésite point à dire que les lettres de Bossuet à cette humble Sœur Cornuau sont un des chefs-d'œuvre de l'esprit-humain.

Nous pouvons ajouter que ces lettres ne sont pas seulement des conseils donnés à une pauvre religieuse, mais des enseignements dont tout le monde peut faire son profit.

D. GOSSELIN, ptre.

— Le Frère Sixtus-Joseph, des Ecoles chrétiennes, vient de publier de nouvelles compositions de musique religieuse. Il y a d'abord, réunies dans un même cahier, les anciennes *Gloriosa Virginis Mariæ* et *O Sancta Anna*. Puis, un *Regina cæli* à quatre voix. Celui-ci se vend 50 cts ; et le premier cahier doit bien se vendre à ce même prix. En tout cela, il y a, naturellement, la partie d'orgue.

Nous avons d'excellentes raisons de ne rien dire de la partie technique de ces œuvres musicales. Par exemple, comme un artiste les a fredonnées devant nous, nous pouvons bien déclarer que tout cela nous a paru fort beau. Aussi ce n'est pas sans connaissance de cause que nous recommandons ces compositions aux maîtres de chapelles, chefs d'associations chorales, etc.

— *Le Collège industriel de Rimouski*, par R.-Ph. Sylvain, chanoine, aumônier des Sœurs du Saint-Rosaire. Rimouski. 1903. — Se vend 10 cts l'exemplaire.

Encore une pièce à ajouter au dossier de la discussion fameuse sur le fondateur du séminaire de Rimouski. Et cette nouvelle pièce n'est pas la moins intéressante.

— *Annuaire du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière*, N° 16. 1902-03.

*Annuaire du Séminaire de Chicoutimi*. N° 23. 1902-03.

Ces deux belles brochures sont intéressantes pour les amis de l'éducation comme pour les anciens élèves des deux institutions. La chronique des événements scolaires est surtout lue avec avidité par les « anciens. »

— (Librairie P. Lethiellieux, 10, rue Cassette, Paris.)

*Lectures pieuses sur le Sacré Cœur de Jésus, modèle des vertus*, par le P. Gædert, E. M. Vol. in-32, broché, de 288 pages. Prix : 1 fr.

*Manuel pour la confession et la communion, à l'usage des jeunes filles*, par l'abbé P. Lejeune, chanoine honoraire, aumônier du Pensionnat des Frères, à Reims. Vol. in-32, broché, de 186 pages. Prix : 50 centimes.

*Jésus-Christ dans le Credo*. Conférences données à Saint-Honoré d'Eylau. Avent 1902. Par le R. P. Hébert, O. P. Vol. in-12, broché, de 197 pages. Prix : 2 francs.